

**Ecole Élémentaire de Chazelles**  
**Compte-rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 25 octobre 2012.**

**Présents :**

Enseignants : Mmes Brégeon, Rapion, Mautré et Doucet, Mr Granet.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Agard, Dumas, Foussac, Gamaury, Poret, Wentzinger, Mrs Avril, Saillard.

DDEN : Mme Quichaud qui remplace Mr Poulard.

Municipalité : Mrs Brouillet et Mapa.

**Excusés :**

Mme Serge enseignante, Mr Rolland municipalité.

**Absents :**

Mme Darrau parent d'élèves.

Mr Avril est volontaire pour être secrétaire de séance.

Mme Doucet, présidente, ouvre la séance à 18h30 par un rappel de l'ordre du jour :

1. Effectifs rentrée 2012-2013
2. Projets
3. Sorties
4. Demandes à la municipalité (par les enseignants)
5. Questions des parents d'élèves aux enseignants et à la municipalité.

**1. Effectifs rentrée 2012-2013**

Classe de CP : 20 élèves, enseignante Mme Rapion.

Classe de CE1 : 27 élèves, enseignants Mme Mautré et Mr Granet

Classe de CE2 : 23 élèves, enseignants Mme Serge et Mr Granet

Classe de CM1 : 21 élèves, enseignante Mme Brégeon

Classe de CM2 : 25 élèves, enseignants Mme Doucet et Mr Granet

Les effectifs globaux sont donc de : 116 élèves.

Mme Doucet précise, en réponse à une question des parents d'élèves, que le seuil de fermeture d'une classe n'est pas à craindre si l'effectif est supérieur à 108.

Suppression d'un poste de maître E du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) depuis l'an dernier. Il ne reste donc qu'un seul intervenant pour 2000 élèves environ. De ce fait, son intervention est impossible pour les cycles 3 (CE2, CM1, CM2). Pour l'heure, l'école élémentaire n'a pas de besoins aussi importants que certaines écoles.

Une psychologue scolaire complète l'équipe.

Leurs coordonnées ont été transmises aux parents en début d'année scolaire, dans les cahiers de liaison.

L'aide personnalisée est réalisée avant le repas de midi pour les cycles 3, et après le repas pour les cycles 2. Compte-tenu de cette organisation, Mme Doucet précise aux élus communaux qu'il est difficile de réaliser cette aide dès lors qu'il n'y a qu'un seul service de cantine.

Mr Brouillet rappelle qu'il n'y a qu'un seul service si l'absence de personnel est d'une durée de deux jours. Au-delà, le personnel absent est remplacé.

Les parents d'élèves profitent de cette intervention sur la cantine, pour signaler des remarques faites à certains parents, concernant le comportement de leur enfant à la cantine. Mr Brouillet regrette de ne pas en avoir été informé, et rappelle que la surveillance des repas est assurée par Mme Carette.

**2. Les projets**

Projet « habitat ». Pour l'ensemble des élèves, le projet pour thème : L'habitat au fil du temps, d'hier à aujourd'hui.

Une frise sera réalisée dans la salle informatique.

Etude de la commune de Chazelles avec l'aide du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement).

Les cycles 2 ont participé à deux interventions pour étudier l'architecture des maisons les plus anciennes.

Les cycles 3 ont observé l'évolution et les transformations de l'habitat de Chazelles

La classe de CM1 a un projet vidéo en partenariat avec le CDDP. L'objectif est de créer une série policière en trois épisodes, dont un épisode tourné dans le « Chazelles 1900 ».

Une première rencontre est prévue avec le CDDP le 12 novembre.

Actuellement le scénario est en cours, recherche des personnages, des sons et des dialogues.

Deux interventions techniques sont prévues, plus un tournage d'une semaine et une production en fin d'année scolaire avec création d'un DVD qui sera proposé à la vente.

Coût 500 € pris en charge par la coopérative scolaire.

La classe de CP envisage de partir en classe verte : cinq jours à Varaignes en juin. En accord avec le thème : l'habitat au moyen-âge, avec visite du château, de l'église ....

Le coût total est de 3485 € + 250 € de transport.

Les enseignants proposent la répartition suivante :

58 € par famille,

1200 € pris en charge par l'association des parents d'élèves,

1200 € pris en charge par la commune.

L'école aurait un projet de construction en partenariat avec « Les maisons paysannes ». L'objectif serait de créer à l'école, un abri, mettant en œuvre trois techniques :

Un mur construit en terre,

Un mur en paille et foin,

Un mur en briques fabriquées sur place.

Pour mener à bien ce projet, l'école a besoin de pierres, sable, terre, paille, poteaux etc.

La taille des pierres, les enduits, seraient faits par les élèves des cinq classes. Le budget est estimé à 400 €, financé par la coopérative scolaire.

Toutes les classes, sauf le CM1 travailleront sur la réduction des déchets et le tri sélectif, ainsi que la remise en route du composteur installé à l'école.

Les élèves visiteront le site de Poullignac (plateforme de compostage du sud Charente). Cette sortie sera entièrement financée par Calitom (service public des déchets en Charente)..

Raid USEP, trois jours, du 10 au 12 juin à Saint Yrieix pour les CM1 et CM2, nombreuses activités sportives.

Concernant cette sortie, le coût est estimé à 1840 € + frais de bus. Le financement souhaité est 20 € par enfant, 460 € par l'association des parents d'élèves et 460 € par la commune.

La classe de CM2 participera au « défi littéraire » qui permet aux élèves de passer tous les items du brevet informatique de fin de CM2. Cela nécessite une bonne connexion internet, Mme Doucet fait remarquer à la municipalité que ce n'est pas le cas. Mr Brouillet précise que le nécessaire sera fait..

Noël : comme l'an passé, la dotation de la municipalité servira pour moitié à l'achat de livres cadeaux pour chaque enfant, l'autre moitié servira à l'acquisition de jeux de cour.

La fête de Noël aura lieu le vendredi 21 décembre à la salle des Civadaux à 17h30. Répétition l'après-midi.

Les enfants présenteront un spectacle de chants et danses avant la venue du Père Noël porteur des cadeaux individuels.

### 3. Les sorties.

Prêt de matériel gymnastique USEP en janvier et février : cette activité se déroulera à la salle des associations.

Le 29/11/2012 journée gym à Montbron pour le cycle 2.

Le 7/12/2012 course d'endurance « les foulées de Chazelles » pour le cycle 3.

Le 29/03/2013 journée athlétisme pour le cycle 3.

Avril 2013, sortie à « La grande fosse » pour le cycle 3.

Le 7/5/2013 journée orientation pour le cycle 2, dans la vallée de la Renaudie.

Le 4/6/2013 journée sport co pour le cycle 3.

La classe de CE2 ira à la piscine de Chasseneuil les mardi, du 02 Avril au 25 Juin 2013. Il convient d'émettre une réserve, car à ce jour il manque des accompagnants ayant l'agrément.

#### 4. Modification du règlement intérieur

Un article du règlement intérieur a été changé .

*« Dans le cas des familles où les parents sont séparés, la fiche bilan des évaluations sera communiquée aux deux parents (par le biais de l'école si le parent a la garde de l'enfant lorsque les évaluations sont rendues et par courrier pour l'autre parent). »*

En attendant le règlement actuel est validé, même si une majorité de parents d'élèves considèrent qu'il est incomplet, et qu'il contient des informations qui n'ont pas lieu d'être. Le nouvel article est voté à l'unanimité.

#### 5. Demandes de l'équipe enseignante à la municipalité

Balayage régulier de la cour.

Utilisation de la jachère située derrière le lotissement « Les Barrières » pour une activité rugby. Mme Doucet a déjà pris contact avec Mr Fougère, le propriétaire.

Peindre les marelles

Aménagement et peinture de la bibliothèque

Enduit antiglisse sous le préau

Aménagement d'étagères dans le préfabriqué (stockage du papier)

Revoir l'isolation et le problème d'odeurs dans la classe de CM1.

Installation fixe de vidéo projecteurs classes de CM1 et CM2.

Renforcer le ménage dans les classes.

Au cours de l'exercice incendie, la classe de CM1 n'a pas entendu l'alarme.

Demande d'une rampe d'accès handicapé dans la cour des cycles 2

Création de toilettes filles supplémentaires.

#### 6. Questions diverses.

Questions des parents d'élèves élus au conseil d'école à la Directrice.

##### Est il possible de revoir le règlement intérieur et ses modalités ?

Compte tenu du temps nécessaire pour analyser un règlement intérieur conforme aux directives de l'éducation nationale, il est convenu qu'un exemplaire du règlement proposé soit transmis dès le lendemain par mail à la directrice. Il sera analysé au prochain conseil d'école. La directrice précise que le règlement actuel découle du règlement départemental et a été adapté pour la lecture par les élèves.

##### Pourquoi n'y a-t-il pas comme les autres années, un enseignant présent au portail d'entrée le matin de 08h50 à 09H ?

Mme Doucet précise que les enseignants qui surveillent les cours sont positionnés dans la partie haute pour avoir une vue sur les deux cours et l'entrée.

Les parents d'élèves, considérant qu'il peut y avoir des risques s'il n'y a personne à l'entrée, maintiennent leur demande. C'est une question de sécurité. N'importe qui peut entrer, et un élève peut sortir. Les enseignants ne souhaitent pas changer.

##### Est il possible de revoir l'organisation de la sortie des enfants à 16h30 ?

Les parents d'élèves considèrent que l'attente des enfants devant le portail côté aire de jeux n'est pas satisfaisante. Il serait préférable d'attendre dès l'ouverture du portail à 16h30, sous le préau. Sûrement plus agréable par mauvais temps, cela évite aux enfants de sortir de la cour sans savoir si leurs parents sont arrivés. Les enseignants ne souhaitent pas changer le mode de fonctionnement actuel, l'effectif étant réparti sur les deux sorties, la garderie attendant déjà sous le préau.

##### Est il possible de procéder à un roulement entre enseignants et parents d'élèves pour rédiger le compte rendu du conseil d'école ?

Question abordée en début de séance puisque normalement la ou le secrétaire de séance doit être désigné ou volontaire en début de séance.

La directrice est d'accord et précise que si les compte rendus des années précédentes étaient rédigés par un enseignant, c'est parce que les parents d'élèves ne se proposaient pas pour le faire.

##### Est il possible que les compte rendus de conseil d'école soient mis en ligne sur le site internet de la Mairie de

### Chazelles ?

Les parents d'élèves posent cette question car le site de la Mairie est structuré pour présenter toutes les informations concernant les deux écoles, sous la rubrique «ENSEIGNEMENT» avec plusieurs sous rubriques dont « Compte rendus des conseils d'école », « Menus cantine » .....

La directrice précise que les compte rendus sont actuellement en ligne sur un site internet de l'éducation nationale (son adresse <http://sites16.ac-poitiers.fr/chazelles/>), et peuvent l'être sur le site de la mairie.

### Est-ce que chaque enfant scolarisé toute la primaire à Chazelles pourra participer au moins une fois à une sortie de plusieurs jours?

Cette question a déjà été abordée les années passées.

Les enseignants pensent qu'il n'est pas facile d'en arriver là.

La directrice précise donc qu'à ce jour elle ne peut pas donner de réponse allant dans le sens de cette demande, ces sorties étant possibles sur la base du volontariat des enseignants.

Questions des parents d'élèves à la municipalité.

### Manque de place de stationnement.

Mr le Maire précise que ce parking permet de stationner 70 véhicules à condition de se garer correctement. A sa connaissance, c'est la seule commune de la communauté ayant un parking de cette capacité juste à côté de l'école.

### Pouvez vous prévoir une place réservée handicapés ?

oui

Manque signalétique pour place réservée aux bus. Sera vu en même temps que les travaux de peinture prévus.

### Revoir les menus des pique-nique, en quantité et qualité.

Mr Brouillet précise que si tel est le cas le nécessaire sera fait, et cette demande peut être vue avec la diététicienne qui participe aux réunions commission restaurant.

### Pourquoi le produit laitier est il le plus souvent du fromage ?

Comme pour le sujet précédant, Mr Brouillet rappelle que les menus sont établis avec la participation d'une diététicienne. De plus un groupe de parents participe à la commission menus. Il suffirait donc d'en parler à la prochaine réunion de cette commission.

Clôture de la séance à 21h15.

Mme Doucet

Jean Marc Brouillet

Jacky AVRIL

Directrice école élémentaire

Maire de Chazelles

Secrétaire de séance